

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]
Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec.—Mercredi, 23 Février 1870. No. 21



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.*

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "Journal d'Agriculture" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe.

LA FERME-MODELE.

—oo—

Chap : V.

Nature et propriétés diverses des terres. Amendements, etc.

Charles.—Je me rends assez bien compte, Monsieur, de ce que la fertilité d'un champ dépend d'un mélange de certaines proportions d'argile, de sable et d'humus, assaisonné d'une dose convenable de chaux et de plâtre; mais dans quelles proportions ces substances doivent-elles se présenter pour constituer un sol excellent?

M. de Morsy.—Vous pouvez, mon ami, considérer les terres composées de Quarante parties de sable, Trente parties d'argile, [glaise] Vingt parties de calcaire, (chaux) Dix parties d'humus, [terre noire] comme les meilleures, comme celles dont la culture est à la fois la plus facile et la plus lucrative.

Augustin.—Dix, vingt, trente, qua-

rante, voilà quatre chiffres faciles à retenir.

M. de Morsy.—C'est pour cela que je les ai choisis. L'analyse des sols les plus fertiles n'a peut être jamais donné des proportions en nombres aussi ronds; mais qu'importe au fond, puisque vous pouvez regarder ce mélange comme une règle dont vous servirez pour reconnaître le mérite de toutes les terres selon qu'elles s'en rapprocheront davantage?

Les sols ainsi composés conviennent autant aux céréales qu'aux plantes cultivées pour leurs racines.

Le lin, le chanvre, le houblon, tous les légumes y prospèrent également, et le volume considérable qu'ils y prennent n'est point obtenu aux dépens de leur saveur.

Augustin.—A quelles causes faut-il attribuer la fécondité des sols où l'argile, le sable, l'humus et la chaux existent dans des proportions de dix, vingt, trente et quarante?

M. de Morsy.—Les sols de cette nature n'offrent ni les inconvénients des terres argileuses, ni ceux des terres sablonneuses. Moins compactes que les terres argileuses, elles sont moins pâteuses en automne et en printemps, et ne durcissent jamais en été jusqu'à résister à la charrue. En été, la moindre pluie qui glisse sur les argiles et disparaît dans les sables, pénètre doucement les terres dont nous nous occupons; grâce à leur consistance, elles conservent longtemps une fraîcheur extrêmement favorable à la végétation. Au moment où les agriculteurs se rendent un compte exact de la composition intime des meilleurs sols connus, ils doivent naturellement étudier leurs terres, chercher en quels points elles diffèrent des sols si féconds, et s'efforcer par l'addition de divers corps à diminuer ces mêmes points de dissimilitude.

Prenons un exemple. Vous possédez un champ argileux à l'excès. N'est-il pas clair que si vous y répandez des cendres, de la chaux, du sable, vous l'améliorerez sensiblement? N'est-il pas également clair que si votre voisin a des terres sablonneuses, il double leur valeur en y mêlant de l'argile?

Augustin.—Rien de plus évident; mais est-il possible d'exécuter ces opérations sur une grande échelle?

M. de Morsy.—Non, sans doute, car les dépenses seraient hors de proportion avec les produits supposables. Il n'y a que deux circonstances où un propriétaire a le plus grand intérêt à amender les terres de cette façon, c'est lorsque le sous-sol diffère complètement de la couche arable, il arrive parfois qu'une terre très tenace à la superficie perd de sa consistance à une certaine profondeur, et repose sur un banc de gravier; très souvent un banc d'argile est tout au plus recouvert de quelques pouces de sable. Ne pas recourir alors à un bon défoncement, ou à un bon mélange, est non-seulement une faute, mais un véritable délit, c'est agir exactement comme un propriétaire qui laisserait incultes des terres de premier ordre.

Si l'agriculteur ne peut améliorer ses champs ni par le sable ni par l'argile, parce que, pour obtenir un résultat sensible, il faudrait en déplacer des masses énormes, qu'il emploie, à petite dose, le plâtre et la chaux.

Les sarrasins enterrés en vert, les

fumiers longs et pailleux contribueront aussi beaucoup à améliorer les différents sols.

▲ (continuer).

LE CHOIX D'UN COCHON ENTIER.

Le premier point à observer est de choisir un cochon ayant toute cette vigueur qu'on ne trouve que dans ceux qui sont à la fleur de l'âge. Le cochon doit par conséquent, être ni trop jeune, ni trop vieux. Un cochon de dix mois est trop jeune. C'est contraire à toutes les lois de génération d'accoupler des animaux trop jeunes. Ils ne peuvent pas avoir la force suffisante pour donner de bons croits.

Il n'y a pas de doute que la mauvaise habitude qu'on a de donner aux truies un mâle trop jeune a été la cause de beaucoup de maladies chez les sujets et de beaucoup de pertes pour les éleveurs. Les constitutions s'affaiblissent de génération en génération, et à la fin, les cochons sont si faibles qu'ils ne peuvent résister à la plus légère maladie, et pour peu qu'on les néglige, on les perd.

Secondement, on doit faire attention à la race du mâle. On devrait toujours choisir un verrat d'une race pure, et ayant des caractères particuliers—car, les produits tiennent toujours beaucoup plus du père que de la mère.

Choisissons toujours, non-seulement un verrat qui a des caractères particuliers, mais que l'on saura devoir transmettre ses qualités à ses descendants. Et, on est assuré de cette dernière chose, qu'avec un mâle de pure race.

Il y a une tendance générale chez les animaux à dégénérer, à mesure qu'il se produisent. Pour éviter ce mal, il faut apporter une attention spéciale dans le choix des mâles.

Troisièmement, choisissez un cochon qui possède une constitution forte et vigoureuse. Un grand nombre de produits meurent de maladies provenant de la faiblesse de la constitution de leur père.

On reconnaît qu'un cochon possède une bonne constitution quand il a une poitrine large, avec des côtes bien arquées, qui donne un bon jeu aux poumons, et permettent une bonne circu-

lation du sang: ce qui est essentiel dans un animal que l'on veut engraisser. Il doit aussi avoir un ventre large, et de bons reins, qui indiquent un système musculaire, et un appareil digestif bien développés.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

M. l'Editeur,

Vous, ou quelques-uns de vos lecteurs, auriez-vous l'obligeance de me dire pourquoi certains chevaux ne veulent point souffrir de couvertes sur leur dos? J'ai un joli cheval, mais il a le défaut que je viens de signaler. A peine puis-je lui faire porter une couverture, dans son écurie, plus d'une couple de jours; il la met en pièces. Est-ce une maladie? Est-ce pour jouer? Comment puis-je corriger mon cheval de cette manie?

En répondant à cette question, vous obligerez infiniment,

Votre très-dévoûé serviteur.

EQUUS.

REPOSE DE LA REDACTION.—Ce fait de la part du cheval peut résulter de la démangeaison occasionnée par certaines fièvres. Dans ce cas, il faudrait constater la maladie, et faire l'application des remèdes propres à l'espèce de la maladie.

Supposant que le cheval ne soit plus en proie à cette fièvre, il peut se faire que l'habitude contractée par lui dans le temps de la maladie ait subsisté jusqu'à présent.

Dans tous les cas, faites dissoudre une demi-livre d'alum dans une pinte d'eau et frottez le corps de votre cheval avec cette eau. Ce remède devra avoir un bon résultat.

Etrillez bien votre cheval et frottez-le avec soin, de manière à enlever toutes les saletés qu'il peut avoir sur la peau.

Si votre cheval est malin, tâchez de changer son naturel par le travail.

Si quelques-uns de nos lecteurs ont une autre réponse à donner aux questions posées plus haut, nous les prions de nous les transmettre. Nous les publierons avec plaisir.

SUBSTANCES VÉGÉTALES ET ANIMALES.

Toute substance animale ou végétale, lorsqu'elle a subi un certain degré de décomposition, fait un bon engrais. Ce sont les substances dont étaient composés les corps des plantes et des animaux, qui décomposés et rendues à la terre, forment la principale nourriture d'autres plantes et d'autres animaux. Les laisser perdre, c'est perdre ce qui forme la plus grande richesse de l'homme; c'est s'exposer à la misère par le manque des choses nécessaires. La décomposition des substances qui composaient les corps des plantes et des animaux se fait partout à l'aide de la chaleur et de l'humidité de l'air. Cette décomposition rend souvent l'air environnant désagréable et malsain surtout près des maisons, où ces substances se trouvent souvent en plus grande abondance. Ramassées par tas et mêlées avec de la terre, retournées de temps en temps, pour les exposer à l'air, la décomposition se fait mieux: la terre imbibée ce qui autrement s'échappe, se perd et infecte l'air. Voilà le secret de la fermentation des engrais artificiels. Les substances quelconques dont on veut former un tas d'engrais doivent être ramassées, si elles sont solides, en un carré long haut de quatre pieds. Les substances qui sont longues et difficiles à mettre par morceaux, pour les mêler avec la terre, doivent être mises à part, aussi dans un carré long haut de quatre pieds, pour subir un certain degré de fermentation. Lorsqu'elle a commencé, on doit jeter dessus une légère couche de terre, pour imbiber ce qui autrement se mêlerait avec l'air et se perdrait; le tas peut se mêler avec de la terre ensuite, lorsque la décomposition a commencé. Les substances qui doivent se mêler avec la terre, surtout s'il y a des substances animales, peuvent être couvertes d'une légère couche de terre à mesure qu'elles sont ramassées. Tant que l'on sentira de la mauvaise odeur, il faudra remettre sur le tas de la terre fraîche. Lorsque le tas est suffisamment grand, et qu'il est resté assez de temps pour subir un certain degré de décomposition on le retourne dans un temps où l'on a peu de chose à faire. Pour cela on charrie des charges de terre que l'on verse le long des côtés du tas à petite distance. Si l'on peut avoir quelques

charges de chaux pour y mettre, on la met le long de l'autre côté. On commence alors à l'un des bouts du tas de substances végétales et animales. On en ôte des pelletées du haut en bas jusqu'à la terre, en les brisant avec la pelle, s'il y a besoin, et on les dépose un peu plus loin, de même largeur que le tas, et aussi haut qu'elles peuvent se tenir. Alors on saupoudre de chaux, depuis le haut jusqu'à la terre, ce commencement de tas, vis à vis le tas dont on l'ôte: on jette sur la chaux de la terre, s'il y a mauvaise odeur. On continue de la même manière tenant toujours un espace libre et net entre le tas d'où l'on ôte les pelletées et celui auquel on les met. Le tout fini, on saupoudre ce tas de chaux et on y met une couche de terre, s'il y a mauvaise odeur. Ce tas peut rester sans être retourné jusqu'au printemps suivant: on le retourne alors sans y rien ajouter. Dans les tas pour former des engrais, il ne doit pas y avoir de morceaux de bois, de gros os ni de pierres: Les os brisés et mis en poudre forment un engrais des plus riches. Lorsqu'on veut employer ce tas, on en charrie, et on le met dans les rangs en moindre quantité que le fumier d'étable: il est excellent pour les navets, betteraves, carottes, choux, tabac, fèves, pois enfin pour tout ce que l'on peut cultiver en rangs. Il dure plus que le fumier; il est aussi le meilleur engrais pour les prairies naturelles et les passages.

Il doit toujours y avoir un tas de terre près des maisons, avec un trou dessus, où l'on doit jeter toutes les eaux sales, lavures, urines, balayures, enfin tout ce qui se jette ordinairement près des maisons et se perd dans la terre, donne une apparence de malpropreté, et souvent infecte l'air et le rend malsain. Du moment que le premier trou est plein, paraît mal propre ou donne mauvaise odeur, on le couvre de terre, et l'on en forme un autre à côté, et ainsi de suite. Ces tas de terre doivent se former le printemps, en enlevant de la terre jusqu'à un, deux ou trois pouces de profondeur au-devant et autour de la maison, fournil, etc. On remplace ces terres, au besoin, avec des terres maigres et inutiles. Ce tas doit rester tout l'été et être couvert d'une bonne couche de terre, l'automne, et on continue à y jeter les eaux etc., tout l'hiver, dans des trous formés au-

dessus dans la neige. La neige partie on y jette tout la suite de la terre, et on retourne ce tas comme il est mentionné ci-dessus, en y mêlant de la terre et de la chaux au besoin. Un pareil tas vaut, tous les ans, le fumier de plusieurs bêtes à cornes, sans compter l'avantage de la propreté autour des maisons et l'absence des odeurs nuisibles à la santé. Il y a des maisons où il se trouve à l'entour en mauvaise herbes et saletés, ce qui aurait doublé et triplé la récolte de plusieurs arpents de terre.

Pour la décomposition des bestiaux morts, le mieux c'est de les couper par morceaux; s'ils sont gros et de les enterrer dans un tas de fumier qui chauffe. La décomposition se fait dans très peu de temps.

Lorsque les tas de fumier chauffent trop fort, ils doivent aussi être retournés. Il est bon aussi de jeter de temps en temps de la terre dessus, pour l'enrichir de ce qui s'échappe.

La mauvaise nourriture des animaux l'hiver, et le peu de nourriture qu'on leur donne, font que l'urine des animaux se perd et qu'on a peu de bon fumier. Il reste souvent mêlé avec la neige tard; une partie a trop chauffé lorsqu'on s'en sert, et l'autre n'a pu être pas chauffé du tout, et se trouve remplie de mauvaises graines. Un tas de fumier d'un an, réduit en terre, a déjà perdu plus de la moitié de la nourriture qu'il aurait fournie à la terre, s'il y avait été mis en bon état, c'est-à-dire lorsqu'il a chauffé sans sécher, et a été couvert de terre à mesure qu'il était employé.

On peut dire que la richesse du sol du Canada est souvent emporté par les vents, et répandue sur les eaux et les pays déserts. Le cultivateur sage et industrieux sait profiter de ce qui se perd pour celui qui n'a pas ces qualités: il fait justice à la terre qui le nourrit, on lui rendant soigneusement ce qui lui appartient, pour en profiter par la suite.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 21 Février,
Greenbacks achetés à 15 p c de discompte en monnaie d'argent.

Argent acheté à 5 p. c. de discompte et vendu à 4½

Or, à New-York, le 19 Février à midi, 119½.

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe

(Pour le Journal d'Agriculture.)

MM. les rédacteurs,

Je crois que les lecteurs de votre intéressant journal liront avec plaisir les quelques renseignements suivants sur l'étendue du terrain consacré à l'agriculture en Angleterre et en Irlande.

En Irlande et en Angleterre, l'année dernière, le nombre total d'acres de terre en culture, sans y comprendre ce qui est en prairie était de 46,100,153. En prairie, 5,149,552 acres, et en pâturage permanent 22,811,284 acres. Il y a eu 3,688,357 acres en blé. En Angleterre 585,211 acres ont été semées en patates et en Irlande 1,041,837 acres.

En 1869, en Angleterre, il y a eu 20,923 acres de terre semés en lin, et en Irlande 129,000.

Votre obéissant serviteur,

VÉRITAS.

Programme pour les fermes bien tenues, adopté par le Conseil d'Agriculture, le 2 février 1870.

1^o Système de rotation de six à dix ans.

2^o Les différentes soles séparées par des clôtures, et communiquant aux étables par une allée ou autrement pour le passage des animaux. Les parties de la ferme en bois debout n'entreront pas dans le système de rotation.

3^o Clôtures en bon ordre.

4^o Fossés et rigoles en bon ordre.

5^o Point de roches ou de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes le long des clôtures seront coupées.

6^o Bétail proportionné à l'étendue de la ferme, et bien tenu : au moins une tête de gros bétail pour chaque quatre arpents, quatre moutons comptant pour une tête de gros bétail.

7^o Étables, porcherie, laiterie, grange, bergerie, cours, instruments aratoires commodes, en bon ordre, et améliorés.

8^o Engrais bien préparés et bien conservés.

9^o Bons pâturages, succédant ordinairement dans la rotation, aux prairies.

10^o Grande étendue de prairies ; pacages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en culture.

11^o Une des soles, ou du moins la vingtième partie de la ferme en culture, sera en légumes ou plantes sarclées, et cette partie devra changer chaque année.

12^o Le sol sera en bonne état de productions.

13^o A chacune des onze premières conditions du programme les juges alloueront, pour motiver leur jugement, dix points ; et en faisant l'examen d'une ferme, ils retrancheront une partie ou la totalité de ces dix points, suivant que la condition sera plus ou moins ou point du tout remplie.

Quant à la douzième, ils alloueront à chaque sol un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de cinquante : et ils conserveront ou diminueront le nombre de points attribués à chaque sole, suivant l'état de production.

14^o Dans les comtés où se cultivent les légumes ou le foin sur une grande échelle, ou dans lesquels se trouvent des pâturages permanents, ou des terres impropres aux légumes, les conditions du programme pourront être modifiées par les directeurs des sociétés d'agriculture, avec l'autorisation du conseil d'agriculture.

CLAUSES ABSOLUES.

15^o Ne pourront concourir que les terres d'au moins 60 arpents en culture. Mais il sera loisible aux directeurs de former, moyennant l'autorisation du Conseil, deux classes pour les concours : celle des grandes fermes, comprenant au moins 60 arpents, et celle des petites fermes, contenant au moins 20 arpents en culture.

16^o Dans tous les cas, les concurrents devront cultiver au moins un $\frac{1}{2}$ arpent de légumes en sus des patates, sous peine d'être mis hors du concours.

17^o Celui qui aura eu le premier prix pour une terre bien tenue, ne pourra plus concourir que dans une classe supérieure, ou dans un concours ouvert à plusieurs comtés.

18^o Les prix pour les terres bien tenues seront comme suit : 50 piastres pour la 1^{re}, 40 pour la 2^{de}, 30 pour la 3^e, 20 pour la 4^e, 10 pour la 5^e.

19^o Quand il y aura deux classes, les directeurs régleront le nombre et le montant des prix.

20^o Il y aura concours, en même temps, pour les terres les mieux tenues, et pour les pièces de grains et de légumes sur pied, comme ci-devant.

(Par ordre) GEORGES LECLERE.

Secrétaire.

C. A. P. Q.

A P I C U L T U R E .

L'apiculteur, comme tous les ouvriers des diverses professions, a besoin d'étudier son art, de le comprendre, de le raisonner.

Nourriture artificielle servant au couvain des abeilles au printemps.

Le premier travail de l'abeille au retour du printemps est de chercher la poussière des fleurs (le pollen). A cet effet, elle voltige des heures entières dans les prés et dans les broussailles, mais rentre enfin fatiguée, sans butin ou avec une faible charge seulement, auprès de ses sœurs qui veillent au couvain. Les abeilles, au su de tout le monde, ont besoin de beaucoup de pollen pour nourrir leur couvain ; si ce pollen manque ou si la saison ou le temps ne leur permet pas d'en chercher ou d'en trouver, la couvée n'avance que très lentement.

Nous avons l'habitude de nourrir les ruches qui manquent de miel avec du sucre candi, du sirop fait avec du sucre blanc, etc. Pourquoi ne leur offririons-nous pas de la farine ? Les abeilles ne recherchent-elles pas, dans cette saison, toutes les matières pulvérulentes ? Depuis quatre ans, pendant les mois de mars et d'avril, je nourris mes abeilles de farine et de miel mêlé d'un peu d'eau. Je répands la farine dans de grandes boîtes ou dans de vieux rayons de miel brunés que je place dans des endroits calmes, non exposés au vent. Pour attirer les abeilles, j'ai soin de mettre à cet endroit, d'abord un peu de miel que je remplace bientôt par la farine. Celle de seigle non blutée est la meilleure. Les vases sont vides avec une rapidité incroyable et je crois avoir obtenu de notables avantages par ce butin artificiel qui sert à l'entretien du couvain. Dans un temps où la nature ne donne encore rien ou presque rien, c'est d'offrir aux abeilles un surrogat convenable qui ne peut être assez recommandé à tout apiculteur.

Sans doute, la farine n'est qu'un surrogat, une espèce de pis aller, car dès que la végétation avance et que le pollen devient plus abondant, aucune abeille ne touchera plus à la farine. Par

cette raison aussi, cet aliment farineux doit être présenté à l'abeille assez à temps, car la saison avançant et le pollen se produisant l'offre de la farine serait sans résultat.

Il est charmant de voir comment l'abeille se prend pour butiner cette farine et former ses pelotes. Elle saisit la farine avec ses pinces, l'humecte de sa salive, les pieds s'en emparent, la frottent quelques instants, ce qui change la farine en pâte et cette pâte est rejetée avec une grande adresse et une grande célérité sur les pieds de derrière.

Dans une séance mensuelle de la société économique, (mars 1857), la question suivante fut proposée : « les abeilles emploient-elles ces pelotes pour nourrir le couvain à la place de pollen, ou les absorbent-elles elles-mêmes ? » Cette question adressée à M. Mailliet n'a encore reçu aucune solution, autant du moins que je sache, et je pense qu'on me saura gré si je cherche à la résoudre selon mes vues.

La nourriture qui d'ordinaire est donnée au couvain, se compose de pollen, de miel et d'eau, et cette nourriture est préparée dans l'estomac des abeilles qui le soignent. A défaut de pollen, les abeilles butinent aussi d'autres matières, telles que la poussière de charbon ou la poussière du froment avarié ou attaqué de la rouille, qui quelquefois se trouve dans les granges. Cependant elles ne prennent cette farine qu'autant que le pollen leur fait défaut. Si l'on met du pollen facilement cueilli devant l'entrée d'une ruche, les abeilles le dévore avidement; elles agissent de même si au lieu de pollen on leur présente ces pelotes de farine cueillies par les abeilles; mais il n'y a que celles qui s'occupent des travaux domestiques et intérieures, si je puis m'exprimer ainsi, surtout celles qui soignent le couvain qui agissent ainsi. Jamais on ne trouvera une abeille butineuse de miel ayant du pollen dans l'estomac, d'où je crois pouvoir conclure que les abeilles pour leur nourriture propre et leur entretien ne mangent ni farine, ni pollen, la mère abeille ne se nourrissant que de miel pur. Ma réponse à la question posée sera donc en deux mots : le pollen, et à son défaut, les pelotes de farine, servent à la nourriture du couvain et ne sont nullement absorbées par les abeilles elles-mêmes.

CH. VORMWALD.

—De l'Apiculteur de Paris.

LETTRÉ DES ÉTATS-UNIS.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Plattsburgh 15 février 1870.

Monsieur le rédacteur,

L'autre jour, je vous laissai au revoir. Eh bien ! me voici encore tout disposé de m'entretenir quelque temps avec vous. Je vous vois tant de zèle, déployer tant d'activité et d'énergie, que je ne puis me dispenser de venir à votre aide, si cela est possible, en vous donnant de temps à autre, comme je vous le disais à mon premier entretien, des connaissances utiles sur l'agriculture.

Aujourd'hui, lecteurs, le sujet qui va nous occuper, sont les engrais, qui sont la matière première pour la production des récoltes, de même que la laine est la matière première pour la production du drap, etc.

C'est dans le fumier que l'industrie agricole puise sa force, et on peut juger à première vue, de l'industrie et de l'intelligence du cultivateur, par les soins qu'il donne à son tas de fumier.

Malheureusement, il s'en rencontre encore trop aujourd'hui, dans notre beau pays, des hommes qui ne font nullement cas du fumier; au point qu'ils le laissent perdre à la porte de leurs bâtiments, ou bien, ils le donnent à des cultivateurs intelligents, souvent, pour la modique somme de huit, dix et douze sous le voyage. Ces personnes ignorent, bien probablement, qu'en agissant de la sorte, elles vendent, ou plutôt elles donnent leur pain..... Que ces choses sont déplorables ! mais, espérons : cela devra changer avant peu.

A mon avis, cher lecteur, le meilleur système à suivre pour la confection de nos fumiers, à nous, cultivateurs de la province de Québec, serait d'y nourrir copieusement les animaux et les tenir toujours en bon état de chair; car, un animal gras donne un bien meilleur leur fumier qu'un animal maigre. Il faut en outre fournir aux bêtes une épaisse litière pour retenir les urines et les convertir en engrais solides.

Il est bien vrai que de bons agronomes conseillent de séparer les fumiers d'avec l'urine; mais je crois, moi, qu'il serait trop dispendieux, c'est-à-dire trop coûteux pour la plupart de nos cultivateurs canadiens d'adopter ces systèmes;

vu qu'ils nécessitent la construction de vastes réservoirs en briques ou en bois.

Mais, ce que chacun peut et devrait faire, serait de construire les étables de manière à ce que les urines fussent retenues dans une grande allée de cinq ou six pieds de largeur, [pour cela, il faut incliner un peu le pontage] et d'y déposer sous les animaux, matin et soir, s'il le faut, après avoir poussé le fumier dans l'allée, une abondante litière; de la sorte, les urines sont recueillies, et elles tendent à augmenter considérablement la bonté des engrais.

Cette méthode aussi de faire le fumier n'est point préjudiciable à la salubrité des étables, car la paille étant constamment imbibée d'urine, la fermentation est rendue impossible. Par ce procédé, bien simple et à la fois peu dispendieux, on parvient à faire, chaque mois, la quantité énorme d'une voiture et demie à deux voitures de fumier, par tête de bétail.

Il conviendrait de nettoyer les étables qu'une couple de fois par semaine; et cela, pour laisser la litière s'imprégner facilement de toute l'urine qui se serait rendue dans l'allée.

Il faut aussi éviter que, par trop de fermentation ou par une trop longue exposition au soleil et à la pluie, les fumiers ne perdent les principes qui en font la valeur.

Le tas de fumier doit être aussi placé, dans un endroit tel, que les pluies ou la fonte des neiges, n'arrivent point, dans les cours d'eau, ou ailleurs, tout le jus qu'il contient; ce qui serait laisser perdre la graisse du fumier.

On augmenterait encore considérablement nos fumiers, si on avait la patience d'y adjoindre des quantités énormes de feuilles mortes, de la sciure de bois, des cotons de patates, des feuilles de carottes et de betteraves, des os d'animaux, des cendres, des vieux mortiers provenant des décombres de maisons, de la suie, des charbons éteints, le poil et le sang des animaux qu'on tue, les lavures des mains, le produit des vases de nuit, etc., etc; car, toutes ces choses étant riches en principes azotés et salins, formeraient des fumiers d'une énergie vraiment remarquable.

Des restants de chaux qu'on pour-

rait aussi se procurer aux fourneaux, et à bonne composition, et qu'on mêlerait aux fumiers, leur feraient acquérir encore une plus grande valeur; car, rappelons-nous toujours, que, c'est de la graisse du fumier, qu'on retire d'abondantes récoltes.

Aussi, dès que les beaux jours du mois de mars sont arrivés, et qu'ils ont fait baisser la neige de manière à nous permettre d'aller facilement aux champs, avec nos voitures, alors, on devrait commencer tout aussitôt à y transporter nos engrais sur les pièces, auxquelles on les destine. Par là, on utiliserait le temps; car, le temps, c'est de l'argent, et puis, c'eût le double avantage, de ne point pétrir le terrain et de le couper dans tous les sens avec les roues des voitures, comme il arrive quand la terre est dégelée.

Cependant, cher lecteur, il y a encore d'autres moyens d'engraisser la terre, tel que, d'y semer du sarrasin, (ou d'autres plantes semblables) et de l'enfouir un peu avant la floraison.

Il est bon, avant de l'enfouir, de faire pâturer les animaux; car, rend le labour plus facile, et les plantes s'enterrent plus facilement aussi.

Ce moyen d'engraisser ainsi la terre est avantageux pour le cultivateur qui n'a point de fumier à sa disposition.

Un autre bon moyen d'engraisser la terre, est de former des prairies de graine de trèfle Alsique, [trèfle récemment importé d'Europe] et d'y semer même sur tout votre terrain, de ce trèfle, dusiez-vous le labourer à l'automne.

De plus, vous fourniriez à vos animaux, une herbe abondante; vous feriez un excellent fourrage pour l'hiver; et, en outre, vous retireriez de ce trèfle, beaucoup de graine, que vous pourriez vendre de vingt-cinq à trente centins la livre.

Maintenant, cher lecteur, puisque nous sommes à parler d'engrais de toutes sortes, vous me permettrez de vous dire qu'on ne devrait point oublier non plus les déjections humaines, de même que celles de la gent plumeée, c'est-à-dire, des oiseaux de nos basses-cours.

On ne pourrait se faire une idée de la valeur et de toute l'énergie de ces engrais, qui, chez la plupart des cultivateurs, sont à jamais perdus.

Voici ce qu'on devrait faire. Se construire, chacun, une estrade, disposée de manière à enlever facilement, au be-

soin, son contenu, [ce qui aussi rendrait parfois service à la pauvre humanité souffrante]; y mêler des restants de chaux, des cendres de bois, de la suie, du charbon éteint, etc., etc., et y employer ce puissant engrais à la culture de toutes les plantes de nos jardins. Alors, vous verriez quels beaux produits on en retire. Je vous conseille donc, ami lecteur, d'en faire vous-même l'essai.

Pour recueillir l'engrais des volailles, des poules, par exemple, on construit dans un des coins de l'étable, une espèce de cabane, formée de cloisons à claire-voie, ayant bien soin de lui donner la grandeur voulue, pour y renfermer le nombre de poules qu'on veut hiverner.

On pose, dans le haut de cette cabane, à une vingtaine de pouces environ du plafond, des juchoirs, [vulgairement appelés jouquois] sur lesquels se perchent les poules.

En différents endroits, toujours au haut de la cabane, on place aussi des boîtes, afin que les poules s'en servent comme nids et y déposent leurs œufs.

Ainsi, on recueille cet engrais qu'on emploie pour les mêmes fins que les excréments humains, et, de plus, on ne court point les risques de perdre les œufs, comme cela arrive ordinairement.

Allons, cher lecteur, c'est assez pour aujourd'hui: à plus tard la suite de nos entretiens.

UN AMI DU PROGRES.

DU SEL DONNÉ AUX ANIMAUX.

Lorsqu'on donne du sel aux bêtes à cornes et aux moutons établés, il ne faut pas le leur donner en assez grande quantité pour leur lâcher le ventre. Si le foin qu'on donne aux animaux a été salé avant d'être engrangé, tout cultivateur doit savoir qu'il ne faut pas y en ajouter davantage. Un gallon répandu dans cent bottes de foin; en le serrant, ne fera pas de mal à l'animal qu'on en nourrira, car il y en a toujours une partie de perdue. Pour du foin qui aurait été endommagé avant d'être serré, on pourrait doubler la quantité de sel, mais il faut se souvenir qu'on ne doit pas donner du foin gâté à des animaux qu'on veut engraisser pour les boucheries. Le but qu'on doit avoir en donnant du sel aux animaux qu'on tient enfermés dans les étables en hiver, et qu'on nourrit au sec, est de leur tenir

les intestins dans l'état convenable, sans les fatiguer. Pourtant, quand on mêle à cette nourriture des racines en proportions convenables, il y a peu de danger que leurs entrailles soient dérangées. Nous pourrions nous appuyer d'une autorité irréfragable pour dire que le sel donné aux animaux établés, a un très bon effet, pourvu que ce soit en proportion convenable, et non en trop grande quantité, soit dans le foin, soit dans une autre nourriture quelconque. Il n'y a aucune partie de l'économie rurale qui exige plus d'attention que le traitement des animaux tenus dans étables, si on veut en tirer du profit. Si ce soin est négligé, une partie des aliments donnés aux bestiaux sera perdue, ils ne profiteront pas comme ils le devraient, et au lieu de profit, il y au porte pour le famier.

Remède pour les chancres.

Prenez 12 parties de crème douce, 1 partie de miel: le tout mêlé avec autant de farine qu'il en faut pour donner de la consistance. Faites une emplâtre que vous appliquez comme un onguent, et renouvelez tous les 3 ou 4 heures, sans manger de viande, ni prendre de boisson.

Ecorcelles et plaies.

Prenez de la racine de *genouille*: faites bouillir. Ensuite broyez de manière à faire une espèce de pâte, et appliquez sur les plaies.

Plaies qui ont vieilli.

Prenez du bois noir, ôtez le dessus de l'écorce, qui est de nature à noircir les mains, ensuite ôtez toute l'écorce jusqu'au bois et faites-la bouillir. Prenez ensuite cette écorce, écrasez-la et appliquez-la sur la plaie, que vous laverez avec cette eau. On a guéri par ce moyen des plaies que les médecins avaient déclaré incurables.

BULLETTIN COMMERCIAL.

La température a varié depuis quelques jours. Il a fait beau, mauvais et froid. Il est tombé vendredi soir une neige mouillée qui a rendu les chemins mauvais. C'est pourquoi le marché a été peu achalandé samedi. Les prix des articles changent peu et ne tendent qu'à la baisse.

Nous avons eu du froid samedi et dimanche et hier une véritable tempête. Il est tombé beaucoup de neige. Les chemins sont en conséquence mauvais et les affaires languissent. Le commerce de grain est toujours inactif et les cultivateurs ne font que des ventes pour la consommation locale. Quelques marchands, néanmoins, achètent de l'avoine, des pois et de blé d'inde pour l'exportation.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 1
Avoine par 36 lbs.....	0 1 7
Pois par 66 lbs.....	0 3 3
Graine de lin.....	0 6 0

Montréal, samedi, 19 février 1870.

A mesure que le printemps approche, on remarque des signes plus évidents d'activité dans toutes les branches de commerce. Les nouveautés arrivent en abondance et les derniers paquebots océaniques en apportaient de fortes cargaisons.

Les ordres de la campagne deviennent chaque jour plus nombreux et tout le monde s'attend que le printemps de 1870 sera meilleur que celui de 1869.

C'est dans cette prévision que les manufacturiers élargissent leurs opérations. Comme l'approvisionnement est presque épuisé, il est assez probable que leur attention ne sera pas déçue.

Le marché de produits continue d'être faible, les prix tendent toujours à la baisse, en sorte que les spéculateurs restent inactifs. L'exportation en Angleterre par voie de Portland atteint un chiffre raisonnable, mais presque tous ces produits viennent de l'ouest. Les épiceries sont fort tranquilles.

Le marché monétaire continue d'être fort tranquille. Les banques ont en mains des ressources bien plus que suffisantes à rencontrer toutes les demandes du commerce. Le taux d'escompte pour billets de première classe continue à 7 par 100; des sommes considérables peuvent être empruntées à 6 et 6½ en fournissant de bonnes garanties. L'échange sterling continue d'être ferme à 9 et 9½. Toutes les valeurs restent à peu près sans changement.

La proclamation monétaire du gouverneur-général a eu pour effet immédiat, comme on pouvait s'y attendre, d'élever le taux d'escompte sur les monnaies américaines. D'un seul coup il est monté de 2½ à 4½. On peut s'attendre que ce mouvement continuera jusqu'au 15 avril alors qu'elles ne pourront être acceptées que pour la valeur fixée dans la proclamation. Les billets de banques vont recommencer à circuler comme dans les anciens jours en attendant l'émission promise par le ministre des finances. *Nouveau Monde.*

Voici la liste des prix du marché de samedi :

St Hyacinthe 19 Fev 1870.

FARINE—Fleur, ex. superfine	\$4 50 a 4 55
" en poche p 100 lbs	2 20 a 2 50
GRAINS—Orge par minot	0 50 a 0 60
Avoine do	0 25 a 0 30
Gaudriole do	0 35 a 0 45
Pois do	0 75 a 0 00
Blé do	1 10 a 0 00
Blé d'inde do	0 90 a 0 00
Sarrazin do	0 50 a 0 00
VOLAILLES—Dindes par couple	2 00 a 1 50
Oies do	1 00 a 1 50
Canards do	0 40 a 0 50
Poules do	0 40 a 0 70
Poulets do	0 20 a 0 35
VIANDES—Bœuf à la livre	0 5 a 0 12
Do par quartier	0 4 a 0 0
Mouton, par quartier	0 40 a 0 60
Lard par livre	0 10 a 0 15
salé	0 9 a 0 10
Do par 100 lbs	9 00 a 12 00
DIVERS—Patates au minot	0 60 a 0 75
Beurre en livre	0 18 a 0 20
Do en tinette	0 19 a 0 00
Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Œufs la douzaine	0 24 a 0 00
Suif la livre	0 15 a 0 0
Foin par 100 bottes	4 0 a 6 0
Paille do	0 0 a 0 0
Choux la pièce	0 0 a 0 10
Miel la livre	0 10 a 0 12
Savon do	0 10 a 0 00
Oignons la tresse	0 12 a 0 0
Fèves le pot	0 6 a 0 8
do minot	1 00 a 0 0
Laine	0 30 a 0 40
Navets la pièce	0 2 a 0 5
Pommes par minot	0 60 a 1 50
do quart	3 00 a 4 0
Tabac par lb	0 10 a 0 12

St Jean, 18 Fev 1870.

Fleur, par quart	4 50 a 4 75
par 100 lbs	2 20 a 2 40
de blé d'inde p. 100 lbs	1 90 a 2 00
de sarazin do	1 90 a 2 00
Avoine, par 40 lbs	0 25 a 0 30
Orge, 56	0 56 a 0 60
Graine de lin	1 25 a 1 40
de mil	2 00 a 2 25
Pois, par minot	0 66 a 0 75
Blé, do	1 00 a 0 60
Blé d'inde par 56 lbs	0 70 a 0 75
Sarazin 50	0 40 a 0 45
Œufs par douzaine	0 15 a 0 17
Volaillies par couple	0 50 a 0 60
Poulets do	0 40 a 0 50
Oies do	1 09 a 1 60
Dindes do	1 50 a 2 00
Pigeons do	0 19 a 0 12
Beurre frais par livre	0 18 a 0 20
salé do	0 15 a 0 17
Saindoux do	0 20 a 0 00
Miel do	0 10 a 0 12
Patates	0 40 a 0 50
Lard frais par 100 lbs	9 00 a 10 00
mess par quart	20 00 a 25 00
Bœuf par 100 lbs	5 40 a 6 00
Foin do bottes	4 00 a 5 00
Paille do do	2 00 a 3 00
Bois à la corde	3 00 a 4 50

Montréal, 18 Fev 1870.

Cuir à semelle, No 1, B. A. la livre	22 a 00
Do No 2, do	20 a 00
Ercono No 1	21 a 00
Do No 2	18 a 20
Vache cirée, légère	40 a 41
do do pesant	35 a 38
Veau ciré	60 a 70
Cuir à harnais	25 a 30
Buffle	le pied 14 a 15
Pabelle	14 a 15
Vache en Kid	14 a 00
Vache fendue	la livre 27 a 30
Patent uni	le pied 19 a 20
do carlé	17 a 18
Peaux de mouton pesantes	le livre 20 a 25
do do légère	25 a 30
Peaux vertes, No 1	la livre 8 a 00
No 2	7 a 00
salées	9 a 10

Montréal 18 Fev 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$6 a \$7
2me qualité	5 a 6
Vache à lait	25 a 40
Extra	40 a 60
Veaux, 1re qualité	10 a 12
2me qualité	8 a 9
3me qualité	3 a 6
Moutons, 1re qualité	6 a 8
2me qualité	5 a 6
Agneaux, 1re qualité	3 a 4
2me qualité	2 a 3
Cochons	10 a 18
Foin, 1re qualité par 100 lbs	7 a 6
2me qualité	6 a 7
Paille, 1re qualité	5 a 6

Sorel, 18 Fev 1870.

Fleur par quart	5 00 a 5 50
do do cent lbs	2 00 a 2 50
do Bled d'Inde do	1 70 a 2 00
Avoine par 40 lbs	0 00 a 0 20
Orge par 56 lbs	0 75 a 0 00
Mil par 48 lbs	0 00 a 2 00
Pois par minot	0 70 a 0 80
Bled do do	1 00 a 0 00
Bled d'Inde do do	0 50 a 0 60
Sarrasin do do	0 50 a 0 60
Patates do do	0 60 a 0 75
Œufs par douzaine	0 17 a 0 20
Volailles par couple	0 50 a 0 60
Oies do do	0 80 a 0 00
Dindes do do	1 50 a 0 00
Pigeons do do	0 20 a 0 25
Beurre frais par lb	0 20 a 0 25
do salé do	0 17 a 0 18
Saindoux par lb	0 17 a 0 20
Miel do do	0 10 a 0 12
Lard frais par cent lbs	10 00 a 11 00
do mess par quart	25 00 a 26 00
Bœuf par cent lbs	6 00 a 7 00
Foin par cent bottes	3 50 a 4 00
Paille do do	2 00 a 2 50
Bois à la corde	2 50 a 5 00

Sherbrooke, 18 Fev 1870.

Bœuf—par quartier	5 00 a 5 75
do livre	5 00 a 10
Mouton	4 00 a 6
Agneau	5 00 a 10
Lard par livre	9 a 10
Beurre—en tinette	20 a 22
do par livre	20 a 23
Fromage	5 a 12
Œufs	17 a 22
Dindes par lb	12 a 15
Poulets	30 a 50
Oies	08 a 09
Patates mint	40 a 50
Sucre d'érable	16 a 9
Sarazin	40 a 00
en fleur par poche	31 50 a 175
Avoine par minot	34 a 40
Laine	25 a 26
Foin par ton	3 a 110
Paille do	3 a 10
Bois—dur, sec	3 a 00
do vert	2 a 3
Miel, la boîte	00 a 00

Les Trois-Rivières 18 Fev 1870.

Avoine	\$0 30 a 0 35
Pois	0 75 a 0 80
Gabourage	0 70 a 0 00
Sarazin	0 60 a 0 00
Blé d'inde canadien	0 80 a 0 90
Bœuf par lbs	0 70 a 0 12
Lard do	0 15 a 0 18
Veau par quartier	0 00 a 0 00
Beurre frais par lbs	0 18 a 0 25
Œufs par douzaine	0 20 a 0 25
Patate au minot	0 70 a 0 80
Foin à la botte	0 05 a 0 00
Paille do	0 00 a 0 00
Sucre d'érable	0 12 a 0 00
Poule par couple	0 50 a 0 60
Graisse fondue	0 24 a 0 00
en branche	0 20 a 0 00
Petite graine d'oignon	0 10 a 0 00
Savon du pays	0 8 a 0 10
Saindoux par lbs	0 22 a 0 25

Montréal 18 Fev 1870.

FARINE —Blé par 100 lbs.....	11 0 a 11 6
Farine d'avoine.....	7 6 a 8 0
Do de blé d'Inde.....	9 6 a 10 6
Do de sarazin.....	9 6 a 10 6
GRAINS —Blé par minot.....	0 0 a 1 0
Orge do.....	2 6 a 2 9
Pois do.....	3 0 a 3 0
Avoine do.....	1 6 a 1 8
Sarazin do.....	2 3 a 2 6
Blé d'Inde.....	4 0 a 4 6
LEGUMES —Patates au sac.....	3 9 a 4 0
Fèves par minot.....	0 0 a 0 6
Oignons par tresse.....	0 5 a 0 0
LAITERIE —Œufs par doz.....	1 3 a 1 8
Beurre frais par lbs.....	1 3 a 1 8
Do salé do.....	0 10 a 1 9
Fromage do.....	0 0 a 0 7
DIVERS —Sucre d'érable do.....	0 5 a 0 7
Miel.....	0 6 a 0 0
Saindoux par lbs.....	0 0 a 1 8
VIANDES —Bœuf à la livre.....	0 4 a 0 9
Lard do.....	0 7 a 0 8
Mouton à la livre.....	0 5 a 0 6
Agneau au quartier.....	2 6 a 6 6
Veau à la livre.....	0 6 a 0 0
Lard frais par 100 lbs.....	50 0 a 52 0
Bœuf do.....	25 0 a 30 0
VOILAILLES —Dindes par couple.....	10 0 a 12 0
Dindes jeunes do.....	6 0 a 8 3
Oies do.....	7 0 a 10 0
Canards do.....	3 0 a 4 0
Poules do.....	2 6 a 3 0
Poulets do.....	2 0 a 3 0
GIBIERS —Canards sauvages.....	2 0 a 3 0
Pigeons.....	1 0 a 0 0
Perdrix.....	3 3 a 3 6
Lièvres 1 couple.....	1 6 a 0 0

Québec, 18 Fev 1870

FLEUR —extra supérieure.....	\$8 00 a 6 25
Extra.....	5 40 a 5 65
Fancy.....	5 00 a 5 20
Superfine No 1.....	4 80 a 4 90
Do forte.....	5 20 a 5 30
Do No 2.....	4 40 a 4 60
En poche No 1 p 100 lbs.....	2 25 a 2 40
Gruau p bri de 200 lbs.....	5 00 a 5 25
Farine d'avoine.....	5 00 a 5 25
Do de blé d'Inde, blanch	
par 200 lbs.....	4 25 a 4 40
Do de do de jaune.....	4 10 a 4 25
VIANDES —Bœuf, par 100 lbs.....	8 00 a 9 00
Do par livre.....	0 7 a 0 10
Mouton do.....	0 8 a 0 10
Agneau par quartier.....	0 0 a 0 00
Lard frais par 100 lbs.....	9 50 a 10 00
Do par livre.....	0 10 a 0 12
Lard salé do.....	0 12 a 0 13
Jambon frais.....	0 10 a 0 00
Do salé et fumé.....	0 14 a 0 15
POISSONS —Saumon p bri 200 lbs.....	13 0 a 13 50
Do par lbs.....	0 12 a 0 00
Morue verte par bri.....	4 25 a 4 40
Do en paquet.....	6 0 a 0 0
Do par lbs.....	0 2 a 0 3
Morue sèche par quintal.....	5 0 a 5 75
Hipp de morue par gallon.....	0 0 a 0 60
Hareng du Labrador.....	4 75 a 5 0
DIVERS —Beurre frais par livre.....	0 20 a 0 24
Do salé do.....	0 16 a 0 18
Volailles par couple.....	0 60 a 0 75
Dindes do.....	2 00 a 3 0
Oies do.....	1 0 a 1 50
Canards do.....	0 70 a 0 80
Patates par minot.....	0 60 a 0 70
Oignons par baril.....	3 00 a 3 25
Avoine par minot.....	0 37 a 0 40
Orge do.....	0 60 a 0 70
Œufs, par doz.....	0 20 a 0 22
Fromage par lbs.....	0 14 a 0 15
Sucre d'érable p lbs.....	0 8 a 0 9
Pommes par bri.....	4 00 a 5 00
Laine p lbs.....	0 28 a 0 30
Bois par cordes, 2 1/2 p.....	3 0 a 3 50
Foin par 100 bottes.....	5 0 a 6 0
Paille do.....	3 00 a 4 00
Peaux —Vertes, inspect., p 100 lb.....	8 0 a 9 00
De moutons, non prép. ch.....	0 75 a 1 00
De veau do p lb.....	0 12 a 0 14

MARCHE DE ST. CESAIRE.

[Préparés spécialement pour le COMMERCE.]
St. Césaire, 19 février 1870.

Fleur —Farine de blé, par 100 lb.....	\$2 50 a 2
d'Avoine do.....	2 00 a 0 00
de Sarazin do.....	2 00 a 0 00
Grains —Blé par minot.....	0 00 a 0 00
Pois do.....	0 90 a 0 85
Orge do.....	0 00 a 0 00
Avoine do.....	0 30 a 0 35
Sarazin do.....	0 00 a 0 00
Lin do.....	0 00 a 0 00
Blé d'Inde do.....	0 80 a 0 90
Gaudriole do.....	0 43 a 0 44
Légumes —Patates do.....	0 50 a 0 55
Fèves do.....	1 40 a 0 00
Oignons do.....	1 00 a 1 20
Laiteries —Œufs par doz.....	0 19 a 0 20
Beurre par lbs.....	0 18 a 0 20
do salé en tinette.....	0 18 a 0 21
Divers —Sucre d'érable par lbs.....	0 11 a 0 12
Miel do.....	0 10 a 0 00
Saindoux do.....	0 20 a 0 21
Suif la livre.....	0 09 a 0 10
Lard frais par 100 lbs.....	8 00 a 9 00
Bœuf par quartier.....	0 05 a 0 06
moutons do.....	0 42 a 0 60
Bœuf à la livre.....	0 05 a 0 06
Lard par livre.....	0 12 a 0 13
Lard salé par livre.....	0 12 a 0 13
Lièvre par couple.....	0 20 a 0 26
Volailles —Dindes do.....	1 40 a 1 50
Oies do.....	1 20 a 1 40
Canards do.....	0 00 a 0 00
Poules do.....	0 40 a 0 50
Poulets do.....	0 38 a 0 14
Perdrix do.....	0 20 a 0 25
Pommes do.....	0 80 a 0 85
Pommes le quart.....	2 00 a 4 00
Tabac.....	0 08 a 0 09
Foin par 100 bottes.....	4 50 a 5 00
Paille par 100 bottes.....	1 50 a 1 80
Bois —Fruche, par corde.....	\$1 50 a 0 00
Erable sèche do.....	2 60 a 3 00
Merisier do.....	2 50 a 0 00



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'il sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 8 jusqu'à la Station 906 près du Lac Malfait, formant un parcours d'environ 20 1/2 milles.

La Section No. 14 sera dans la province de Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 13 jusqu'à la Station 643, un point entre l'embouchure de la Rivière Amqui et le petit Lac Matapédia, formant un parcours d'environ 22 1/2 milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 639, à peu près 1 mille à l'Est de la traverse de la Rivière Nepissiguit, formant un parcours d'environ 13 milles et un dixième.

La section No. 16, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité Ouest de la Section No. 10, formant un parcours d'environ 18 milles trois-quarts.

Les contrats pour les susdites Sections de-

vront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la Station 370, environ deux milles au Sud de la Rivière Resticouche, jusqu'à la Station 190, environ 2,000 pieds au Sud de la Rivière à l'Anquille, près de Dalhousie, formant un parcours d'environ 24 milles.

La section No. 4 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, et s'étend à partir de la Station 230 sur les Hautours d'Amherst, jusqu'à la Station O, sur les Hautours, environ un mille au Nord de la Rivière Phillippe, formant un parcours de 27 milles environ.

Les Contrats pour ces sections No. 3 et 4 devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires de Toronto, Québec, Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St Jean et Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et les Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, et inscrites "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., Lundi le 4 Avril 1870.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,
RD. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 26 Janvier 1870. }



RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles du Pacheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur.

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.

M. Valiquet